

Normes de présentation

pour les articles proposés à la revue *Le Portique*

Chaque article doit comporter au maximum entre 20 et 25 000 signes, espaces, notes et bibliographie comprises. Chaque article doit être accompagné d'une notice biographique (activités, domaines de recherches et publications récentes de l'auteur) et d'un résumé d'une dizaine de lignes en français, en anglais et si possible en espagnol ou allemand. Le résumé en français est indispensable, nous nous chargerons de la traduction dans les autres langues le cas échéant.

Les articles doivent être adressés à la rédaction par e-mail : leportique@voila.fr

L'article est envoyé, sur proposition de la rédaction, à deux membres au moins du comité de lecture qui se prononcent sur son intérêt par rapport au champ couvert par la revue, sa qualité scientifique et son apport théorique et/ou empirique.

Le comité de lecture peut demander à l'auteur d'introduire quelques modifications et compléments dans son article avant de se prononcer.

Dans ce cas, la deuxième version doit ensuite parvenir (par courrier électronique : leportique@voila.fr) à la rédaction, qui fait alors savoir si l'article est définitivement accepté.

Présentation

Les normes typographiques de la revue *Le Portique* sont les normes à la française. Cela est valable pour la hiérarchisation des titres comme pour la présentation des références bibliographiques.

Le titre de l'article et les intertitres doivent être en minuscule. Veuillez mettre des intertitres pour aérer et clarifier le texte, sans abuser les niveaux (deux ou trois maximum). Il faut numéroter les intertitres à la française. Évitez le système de numérotation américain (1.1.1, 1.1.2...). Préférez les subdivisions classiques : I. A. 1. a.

Les majuscules en français sont accentuées, ex : Église, État, Être, À tort ou à raison...

Il faut utiliser les guillemets français : « ». On hiérarchise par ailleurs les guillemets : guillemets français, puis guillemets à l'américaine. Par exemple :

« Deleuze me disait : “pourquoi n'écrivez-vous pas tout ça ?” À vrai dire, l'écriture ça me hérisse toujours un peu ; discuter avec les gens, parler, ça va bien ; mais écrire... Alors il m'a dit : “On peut le faire ensemble” ».

Les notes sont mises en bas de page, les appels de notes à la française (numéro en bas de casse suivi d'un point. Exemple : 1. Voir Sigmund FREUD, ...).

Dans vos notes, veuillez à donner les références *complètes* des ouvrages que vous citez.

La rédaction préfère éviter les bibliographies en fin de texte. Veuillez insérer les références dans les notes de bas de page. La bibliographie doit être présentée comme suit :

– Pour un ouvrage : Prénom (complet), Nom (en petites majuscules), Titre (en italique), Ville de publication, Éditeur, « Titre de la collection » (le cas échéant), Date, nombre de pages (le cas échéant).

Exemple :

Michel CONTAT et Michel RYBALKA, *Les Écrits de Sartre. Chronologie et bibliographie commentée*, Paris, Gallimard, 1970.

– Pour un article dans une revue : Prénom (complet), Nom (en petites majuscules), « Titre de l'article », Titre de l'ouvrage (en italique) vol. ou n°, Date, p. 1-10 (pagination).

Exemple :

Sonia MAZEY et Jeremy RICHARDSON, « La Commission Européenne. Une bourse pour les idées et les intérêts », *Revue Française de Science Politique* 46/3, 1996, p. 409-430.

Étant donné que le titre sera repris en titre courant, nous vous demandons de choisir de préférer des titres courts, avec un sous-titre si nécessaire. Exemple : *Note sur l'archéologie. Foucault et Freud, de l'hypotypose à la méthode.*

En vous remerciant de votre collaboration,

La Rédaction.